MANŒUVRES

N'oubliez pas l'effet de mât !

Lors des manœuvres au moteur, pensez au fardage du mât…

En manœuvre, on évoque toujours – et à juste titre – le pas de l'hélice en oubliant ce que appelle «l'effet de mât». Or, au port et par bonne se, combien de skippers ont, en marche arrière, les pires difficultés à amener l'avant de leur teau vers le vent ? Cela est dû à la position ancée du point de poussée du fardage par pport au point de pivotement du voilier dans l'eau (la quille), alors que le voilier est à sec de toile. C'est encore plus vrai si une voile d'avant est endraillée prête à être envoyée ou si le voilier est équipé d'un enrouleur de génois (fardage). Cet effet, suivant la force du vent, peut être assez fort pour annuler l'effet inverse d'un pas d'hélice ou empêcher le bateau de dépasser le vent de travers alors que le barreur veut se mettre bout au vent en marche arrière. En marche avant, l'ensemble safran-hélice étant beaucoup plus efficace, l'effet de mât – comme celui du pas de l'hélice – devient négligeable…

Christophe Jayet, 33600 Pessac.

VOILES *Votre observation est judicieuse : un mât de 12 mètres expose au vent une surface d'au moins 2,50 mètres carrés. Nous avons tous vu des bateaux amarrés au ponton gîter sous les rafales ou des voiliers de régate sans moteur rentrer au port à sec de toile en profitant justement de cet «effet du mât»…*

CCASION

psmose n'est pas un vice… même caché !

oici trois mois, j'ai vendu mon bateau de 1981, non osé à ma connaissance, et rnant à terre cinq mois par epuis 1998. Le chantier ietais s'en occupant m'a urs confirmé qu'il n'y avait d'osmose – et aucune trace rieure n'était visible. De plus, des raisons de santé, j'ai

ERIC VIBART

smose est un phénomène e vieillissement naturel du ester… et se traite très bien.

é le bateau à terre de mbre 2002 à avril 2004. trois mois après la vente, ois un courrier de l'acheteur ient de mettre le bateau à t me dit «que la coque est nte d'osmose d'une manière importante, qu'il attend un entre 4 et 6 000 euros et serait en droit de demander l'annulation de la vente…» Quels sont effectivement les droits de l'acheteur dans ce cas ? L'osmose, si elle existe, est-elle considérée comme vice caché ? L'acheteur ne devait-il pas le vérifier avant l'achat ?

Marc Pillet, 56000 Vannes.

VOILES *Cette question de l'osmose revient souvent. Signalons pour principe général qu'elle n'est jamais considérée comme un vice caché pour la bonne raison qu'il s'agit d'un «phénomène de vieillissement naturel» du polyester : la jurisprudence forgée au fil de procès sur ce point est formelle à cet égard. Comme nous le rappelons dans nos dossiers «Occasion», tous les bateaux sont osmosés, mais il faudrait laisser un bateau 25 ans à l'eau sans entretien pour que la structure du stratifié soit endommagée de manière irrémédiable. Il est donc douteux que votre acheteur puisse obtenir l'annulation de la vente pour ce motif. Au demeurant, un hivernage de cinq mois à terre par an est une excellente disposition pour retarder, sinon éviter, les effets de l'osmose. Une unité d'occasion présentant des traces d'osmose peut très bien être traitée une ou deux saisons après l'achat pour répartir les frais. Il convient donc de s'abstenir de tout mouvement de panique.*

ASTUCE

Un frein de bôme économique

Je navigue à Marseille, souvent en régate ou en solo et les empannages, seul, sous spi, ne sont pas faciles. Avec un accessoire d'alpinisme, appelé un «huit descendeur», placé sous la bôme, deux poulies frappées sur les cadènes de haubans, deux bloqueurs (un seul suffit pour la croisière) et un vieux bout de 8 millimètres, je me suis fait un frein de bôme à bon prix. L'avantage est qu'il peut se transformer en retenue de bôme. Le système est efficace, léger, discret et très bon marché ! Un «huit descendeur» se trouve dans les grandes surfaces de sport pour environ 5 euros – et le reste, vous l'avez sûrement à bord !

Jean-Pierre Bonnet, 13000 Marseille.

PHOTOS D.R.

MÉTÉO

Calme coup de vent

Equipier d'un voilier entré au Lavandou pour parer à une menace de vent fort, j'ai été étonné par «l'humour» (involontaire) du bulletin météo disponible à la capitainerie, lequel indiquait pour le 13 août en situation générale *«Pas d'avis de coup de vent»*, puis, plus bas pour l'après-midi, *«Vent d'Ouest force 8, rafales à 9»*. Il me semblait pourtant qu'à partir de force 7, on était en situation de «grand frais» et à force 8 dans celle de «coup de vent». Mais peut-être qu'avec le réchauffement climatique, les veilles écoles n'ont plus cours devant les analyses par ordinateur du temps tel qu'il est !

Claude Montenay, 13120 Gardanne.

VOILES *Force 8, soit des vents de 34 à 40 nœuds, c'est bien un «coup de vent» ! Rappelons que les valeurs de l'échelle Beaufort, officiellement en vigueur depuis 1949, ont été réétalonnées en 1981 par l'Organisation météorologique mondiale. Les vitesses de chaque force sont des moyennes, en principe mesurées à 10 mètres au-dessus de l'eau sur une période de 10 minutes au moins. Pour cette raison, et contrairement à la prévision que vous citez, on ne devrait pas exprimer les rafales en force Beaufort, mais en nœuds ou en mètres/seconde. Enfin, la force du vent rencontrée est celle du flux dominant et non celle des rafales.*

ASSOCIATION

Sangria et Aquila, unissez-vous !

Créée en mars 2004, l'association des Amis du Sangria regroupe les propriétaires et équipiers de ce voilier Harlé, et recense à ce jour 118 adhérents. Un premier rassemblement national a été organisé à Locmiquélic, à la Pentecôte 2004, ainsi qu'un «Sangria Tour» rassemblant plusieurs bateaux pour une dizaine de jours de navigation. Lors de la dernière assemblée générale, il a été décidé de la création d'une section Aquila, autre plan Harlé et «grand frère» du Sangria. Le prochain rassemblement des

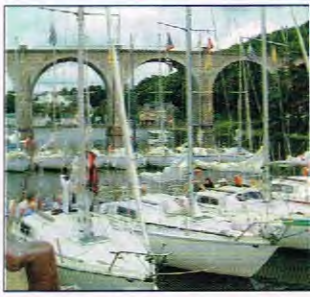

D.R.

Les Amis du Sangria ne manquent ni de dynamisme ni de projets.

Sangria aura lieu du 14 au 16 mai prochain, toujours à Locmiquélic, et le «Sangria Tour» (6-15 août) emmènera les équipages vers l'île d'Yeu et l'île de Ré. Plusieurs stages techniques sont prévus, mais le gros projet des Amis du Sangria concerne l'achat d'un bateau aux couleurs de l'association pour participer à des régates, permettre aux adhérents des autres régions de découvrir la Bretagne et mettre en place des sorties en mer au profit d'enfants hospitalisés.

Pascal Toureille, président des Amis du Sangria.

VOILES *Des amis, le Sangria en a beaucoup – et on ne peut qu'encourager cette heureuse initiative ! Toute personne intéressée ou désireuse de donner un coup de main pour la réalisation du «gros projet» visant à faire naviguer des enfants hospitalisés peut contacter l'association au 02.97.05.92.15 ou via Internet (www.123-sangria.org e-mail : 123-sangria@wanadoo.fr). Notons au passage que le site facilite les échanges entre propriétaires par ses actualités, son forum et ses petites annonces.*